



Paris, le 6 février 2012

LICENCE-ASSURANCE



FFGolf 2012

<http://www.ascparisgolf.fr>





Comme les années précédentes, notre section propose de se charger de la délivrance de la licence-assurance FFGolf pour 2012.

La gestion des licences 2012 débute à compter du 1/12/2011. Les licences commandées en décembre seront valables dès le 01/01/2012.

Les certificats médicaux sont à adresser impérativement de la même façon à **Serge SALABI** pour saisie et conservation. Le certificat médical est **obligatoire** pour participer aux activités de la section golf.

TARIFS 2012



-  Adulte : 49 €
-  Jeune adulte (né de 1986 à 1992 inclus): 26 €
-  Jeune (né de 1993 à 1998 inclus) : 15 €
-  Enfant (né à partir de 1999 inclus) : 12 €

✂-----

(Merci de remplir lisiblement ce document)

Nom : Prénom: Date de naissance : / /

Adresse personnelle :

Tél. personnel : Mobile:

ACI : Tél. Prof :

N° de Licence * : Index : Carte ASC * :

Coupon à retourner avec votre règlement à l'ordre de BNP PARIBAS, ASC PARIS
de préférence par courrier interne, à :

Serge SALABI – CIB Legal - ACI : CLA03A1
(Pour les envois par La Poste ajouter 1-3 rue Taitbout 75009 Paris)

* Pour un renouvellement, indiquer le numéro de licence, le cas échéant, préciser votre date de naissance.

IMPORTANT : La licence (si prise dans un autre Club, n° à préciser à l'inscription à l'une de nos activités) et le